



COVID-19

Informations à l'attention de notre clientèle

Mesures en vigueur au 29 octobre 2020

- Nous continuons à vous recevoir et à prendre en charge vos animaux malades sur rendez-vous uniquement ;
- La vente d'aliments et la délivrance de médicaments vétérinaires n'est pas interrompue mais nous vous demandons de nous prévenir de votre passage par téléphone ;
- Nous mettons tout en œuvre pour vous protéger et protéger notre équipe en respectant les mesures « barrières » de nettoyage et de désinfection, ainsi que la distance d'un mètre minimum entre nous ;
- Afin de respecter cette distance minimale d'un mètre, nous limitons l'accès à notre établissement à une personne par animal
- Nous vous demandons de respecter toute autre consigne qui vous est donnée pour accéder à notre établissement.